

Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP)

RÉF | 1494

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette formation vous permet d'acquérir les savoirs, aptitudes et compétences relatifs à la profession d'enseignant, pour les différents types d'enseignement (à l'exclusion de l'enseignement supérieur) auxquels il peut avoir accès.

Programme

Expression orale et écrite en français orientée vers l'enseignement 200 périodes
Atelier d'expression française orientée vers l'enseignement 100 périodes
Introduction à la sociologie de l'éducation 40 périodes
Législation et organisation de l'enseignement 60 périodes
Pratique de la communication 80 périodes
Psychopédagogie et méthodologie générale 120 périodes
Didactiques des disciplines 140 périodes
Introduction à la démarche scientifique 20 périodes
Usages éducatifs des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement - TICE 40 périodes
Didactique des sciences et techniques et de la santé 60 périodes
ou Didactique des sciences humaines et sociales 60 périodes
Stage d'immersion professionnelle 20 périodes
Activités professionnelles de formation 80 périodes
Épreuve intégrée de la section 120 périodes

Total périodes: 1080

Certification(s) visée(s)

Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP)

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

Minimum 18 mois

Horaire

en journée 9h à 12h30 ou de 13h30 à 17h00 ET en soirée 18h à 21h30

Cours du jour: 2 jours par semaine

Cours du soir: 2 ou 3 soirs par semaine + le samedi en journée

possibilité de combiner des cours en journée et en soirée.

Début

Septembre 2022
1 fois par an, septembre.

Coût

170€ - Coût réduit : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Avoir au moins 18 ans.
La durée du CAP est variable selon le niveau d'étude ,[voir sur le site de l'école](#)

Vous devrez fournir:

Certificat, diplôme, brevet, équivalence délivré par la communauté française;

Une attestation de 9 années d'expérience utile dans un métier en rapport avec la (les) disciplines à enseigner et qui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement

Une attestation d'occupation d'une fonction d'enseignant rémunéré dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté Française.

Ou une équivalence d'un titre obtenu à l'étranger.

Remarques

Les cours sont organisés si le nombre d'inscrits est suffisant.
Vous devez faire minimum 3 ans d'études: si vous n'avez pas le CESS ou de titre de l'enseignement supérieur.

Vous devez faire minimum 2 ans d'études : si vous avez un CESS ou un titre de l'enseignement supérieur

Afin de déterminer les fonctions auxquelles vous pouvez accéder, vous devez effectuer une recherche sur le PRIMOWEB de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Voir site de l'IRG)

Lors de l'inscription, munissez vous de vos papiers d'identités, de vos diplômes et de votre carte de banque, les paiements se feront uniquement par bancontact.

EN PRATIQUE

Inscrivez-vous dès le 20 juin en suivant la procédure indiquée sur

Pour s'informer et postuler

[cette page](#) ou par courriel à inscription.guilbert@spfb.edu.brussels notez bien le nom de la formation qui vous intéresse dans votre mail.

Les inscriptions sont possibles durant toute l'année à divers modules, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de l'école mais aussi par mail ou par téléphone.

Pour s'informer uniquement

Visitez le [site](#) de l'école ou téléphonez au 02 526 75 40

Organisme

CERIA - Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires - Institut Roger Guilbert

Avenue Emile Gryzon 1 bte 4c

1070 Anderlecht

Tél: 02 526 75 40

<https://guilbert.brussels/>